

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	30.815,47	Frais d'administration.....	6.067,69
Vente d'éditions	15.598,00	Frais de poste	2.237,20
Subvention (municipale)	6.200,00	Bibliothèque-Documentation	230,00
Intérêts (sur placements).....	6.135,96	Frais d'imprimerie	26.562,94
Activités Culturelles	6.104,50	Assurances.....	1.130,00
Salon d'été.....	4.720,00	Activités culturelles	16.666,10
Chœurs en Fête	67.568,30	Salon d'été.....	10.701,30
Divers	2.284,00	Chœurs en Fête	57.690,92
	<u>139.426,23</u>	Divers	1.284,29
		<u>122.570,44</u>
RÉSULTAT			
Recettes	139.426,23	Caisse.....	630,80
Dépenses	122.570,44	C.C.P	19.424,94
Excédent.....	16.855,79	Crédit Agricole	34.368,73
		Caisse d'Epargne	9.275,30
		Obligations.....	50.000,00
Avoir au 31 Décembre 1993	96 843,98	Total	<u>113.699,77</u>
Nouvel Avoir au 31 Décembre 94..	113.699,77		

Le Président, Gilles MURATET

Le Trésorier, Robert AVELINE



La vie de la Société

14 août 1994 : Assemblée Générale

Le Président Gilles MURATET ouvre la séance à 17 h en remerciant les personnes présentes dont M. MILLE, adjoint, qui représente M. le Maire.

Le Président donne la parole à M^{me} ISABETH pour la lecture du rapport d'activité.

RAPPORT D'ACTIVITÉ (extraits - Jeannine ISABETH, Secrétaire)

C'est un honneur pour moi de vous présenter ce rapport d'activité, le premier pour la nouvelle secrétaire élue au sein d'un Conseil d'Administration renouvelé, présidé depuis octobre 1993 par Gilles MURATET.

Je ne peux m'empêcher de vous redire ce qui a déjà été dit par notre jeune Président : combien il est à la fois facile et difficile de prendre le relais des mains de personnalités aussi marquantes que celles d'André VIGNOLES, Yvette BILLON, Louis POUZERGUES.

C'est facile car le sillon est tracé, la terre labourée régulièrement et au bon moment, depuis de nombreuses années, le grain soigneusement engrangé.

C'est ainsi qu'André VIGNOLES anime toujours avec talent, chaque lundi d'octobre à juin l'atelier de culture occitane. Une partie des séances est réservée à l'initiation des débutants. Une seconde partie est réservée à un travail plus élaboré et permet d'aborder en profondeur tout ce qui concerne la langue et la culture occitanes en général. Certains présentent des textes de leur composition. On chante aussi en occitan.

Enfin le groupe théâtral issu de cet atelier s'est taillé un franc succès avec sa dernière création lors de la Fête des moissons à Montpalach le 17 juillet.

C'est ainsi que Mary CHARLES dirige toujours la Chorale de la Société. De 20 h. 30 à 22 h chaque mardi, c'est dans la joie qu'une trentaine de participants se répartit en 4 pupitres : basse, ténor, alto, soprano. On y apprend et on répète régulièrement des chants populaires ou religieux. Dans le cadre de « Nos villages chantent », un concert a été donné en l'église de Servanac. Deux prestations à la Maison de Retraite ont permis aux choristes de rencontrer les résidents dans une ambiance de chaleureuse convivialité. Les « Mardis qui chantent », chaque mardi de juillet à août de 20 h 30 à 22 h réunissent choristes, habitants et touristes dans la cour du musée.

Enfin, sous l'impulsion de Mary CHARLES est née une manifestation nouvelle et ambitieuse : « Chœurs en fête ». Il s'agit d'un grand rassemblement choral regroupant des chorales du département : cette année les chœurs de Bressols, Castelsarrasin, Montauban et Saint-Antonin ont fait résonner leurs voix avec 6 chants communs dans la grande salle polyvalente. « Les valeureux Liégeois » et l'orchestre universitaire de Liège, invités à cette occasion ont tour à tour mis sous le charme les publics de Montpezat (4 juillet), de Castelsarrasin (5 juillet) et de Saint-Antonin (6 juillet).

C'est ainsi que M. BEAUMONT a pris en main l'animation des randonnées pédestres succédant à M. BILLON qui prépara avec soin durant plusieurs années les randonnées de la Société et à qui le Conseil d'Administration adresse ses sincères remerciements. Roger BEAUMONT attend les randonneurs chaque troisième dimanche du mois à 14 h.

C'est ainsi que M^{me} BILLON ancienne secrétaire de la Société a animé l'atelier « Accueil » qui assure notamment la diffusion de notre bulletin, l'organisation des vins d'honneur et des cérémonies de la Société. Qu'en la personne de M^{me} BILLON qui a remis les rênes à M^{me} MONGINOUS tout le groupe soit chaleureusement remercié.

Nous espérons que le groupe « Peinture », actuellement sans animateur et le groupe « Photo » piloté par M. GERNEZ reprendront vigueur en 1995.

La gestion du musée est assuré par M. de LASTIC.

Précisons que toutes ces activités sont animées bénévolement par les responsables avec l'objectif d'une éducation populaire à la portée de tous puisqu'il suffit d'être sociétaire pour avoir accès à tous les ateliers.

Des actions plus ponctuelles ont été menées cette année.

L'exposition « PATRIMOINES » s'est déroulée du 1^{er} au 31 juillet à la Mairie de Saint-Antonin. Le vernissage de cette exposition présentant 80 photographies, a été honoré de la présence de M. Le Préfet du Tarn et Garonne. Rappelons que les organisateurs sont l'Office du Tourisme de Caylus, celui de Saint-Antonin et notre Société.

M. LONCAN, conservateur régional de Midi-Pyrénées a coordonné les efforts des trois associations.

- Soutien financier pour la protection des dolmens emboîtés du Pech (5 000 F. alloués par la Société à M. PAJOT pour la clôture).
- Soutien de la Société envers M. CLEMENT propriétaire du Château de Pervinquières.
- Poursuite de l'étude relative à la restauration de la façade de l'Auberge du « Lion d'or ».
- Projet d'acquisition des photos de l'exposition photographique « Amélie Galup ».
- Projet d'inventaire des façades remarquables des maisons privées.
- Projet d'inventaire des sites gallo-romains sur la commune.
- Présence de la Société lors du mini salon du livre organisé à Montauban, Espace Montauriol, en juin 1994, M. FERRER Vice-Président de la Société, y a assuré la présentation et la diffusion de notre association.
- Mise en place du 17^e Salon de Peinture :

Au mois d'octobre 1993, Madame NICAUD, animatrice des précédents salons, indique au Conseil d'Administration qu'elle souhaite changer la formule des prochains salons et propose une biennale sur invitation. Il lui paraît indispensable de marquer une pause en 1994 pour reprendre en 1995 sur de nouvelles bases.

La majorité du nouveau Conseil d'Administration souhaite au contraire maintenir le Salon en 1994. En raison de ce désaccord, Madame NICAUD déclare qu'elle ne souhaite plus assumer la responsabilité de cette manifestation. Une commission est alors constituée à laquelle participent deux professionnels de l'art pictural (MM. BIGOU et COLLE) pour fixer les modalités du Salon 1994 qui est maintenu.

Le 2 juin, un rapport de la commission est présenté au C.A. et approuvé.

M^{me} NICAUD qui a le sentiment de n'avoir été ni comprise ni entendue donne sa démission par lettre adressée au Président.

Ce salon suscite de nombreuses réactions. Il appartiendra au prochain C.A. de reprendre le dossier et de donner au futur Salon le sens auquel il croit.

- Beaucoup d'autres tâches sont en cours ou restent à faire : c'est le propre d'une association vivante. Le C.A. essaiera d'y faire face avec honnêteté, bon sens et, bien sûr, avec le concours de toutes les bonnes volontés internes et externes.

Ce rapport est adopté par 60 voix pour et 5 abstentions.

RAPPORT FINANCIER (M. AVELINE, trésorier)

Voir bilan reproduit page 12.

Adopté à l'unanimité

RAPPORT MORAL (M. MURATET, président)

« Le Président donne lecture du Rapport Moral »

Adopté à l'unanimité.

M. MURATET donne la parole aux adhérents pour les remarques et questions diverses.

M. JULIEN exprime son désaccord avec l'orientation actuelle du Salon de peinture et la manière dont le rapport d'activité évoque le cheminement suivi de cette année par le C.A. Il s'insurge contre l'esprit et la lettre des articles parus dans la presse locale. Ces articles quasiment anonymes exposent des points de vue sur l'art que beaucoup ne partagent pas et surtout ils condamnent implicitement les organisateurs des salons précédents.

M^{me} ISABETH : Ce sera au futur C.A. de réfléchir et d'agir pour donner au prochain salon la ligne qu'il aura choisie. Les articles parus dans la presse n'ont pas été soumis au C.A. et leurs auteurs ne se sont pas manifestés auprès de lui. Le C.A. devra, à l'avenir être vigilant afin de ne pas endosser la responsabilité de propos qui ne sont pas de son fait.

M. VIGNOLES s'associe à ce que dit Georges JULIEN.

M. HOULIÉ pense qu'un salon d'amateurs doit faire place à tous les artistes.

M^{me} BILLON s'étonne que le Salon ait été cette année, apparemment réservé à l'art abstrait. Pourquoi ?

Mme NICAUD déclare que la plupart des artistes des années précédentes n'ont pas reçu de dossier d'inscription.

M. BIGOU répond qu'il a adressé un dossier à toutes les personnes qui figuraient sur la liste des participants du salon 93.

M. SCHREIBER demande où en est le dossier concernant la sauvegarde du quartier des Tanneries.

Il est ensuite procédé au dépouillement du scrutin pour le renouvellement du Conseil d'Administration.

Sont démissionnaires :

M^{me} NICAUD
M^{me} THESSEYRE
M. DELZARS
M. POUZERGUES

Sollicitent le renouvellement de leur mandat :

M^{me} VARIN
M. MURATET

Liste des candidats :

M. Roger BEAUMONT
M. Jean-Pierre BIGOU
M. Jean-Pierre COLLE
M. Denis FERTE
M. Gilles MURATET
M^{me} Pierrette VARIN

Suffrages exprimés 131 dont 66 procurations, 1 bulletin nul.

Majorité absolue : $65 + 1 = 66$

Pierrette VARIN	112 voix - réélue
Gilles MURATET	109 voix - réélu
Denis FERTE	103 voix - élu
Roger BEAUMONT	83 voix - élu
Jean-Pierre COLLE	77 voix - élu
Jean-Pierre BIGOU	54 voix - non élu

M. MILLE représentant Monsieur le Maire remercie les membres de la Société pour leur activité qui ne s'est pas démentie en 93/94.

Il prodigue tous ses encouragements aux nouveaux responsables en affirmant que bien qu'il soit malaisé de succéder à de prestigieux aînés, il fait la plus grande confiance à ceux qui acceptent de prendre le relais.

La séance est levée à 19 h.15.